

## Conseil Plénier de l'Ordre VIII

## La grâce de travailler

*Instrumentum Laboris*

(Réf. 00392/15)

## La Parole de Dieu

“Yahvé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.

La femme vit que l'arbre était bon à manger et séduisant à voir, et qu'il était, cet arbre, désirable pour acquérir le discernement. Elle prit de son fruit et mangea. Elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il mangea. Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent.

La terre produira pour toi épines et chardons et tu mangeras l'herbe des champs; à la sueur de ton visage tu mangeras ton pain.” (*Genèse 2, 15; 3,6-7. 18-19*).

“Dieu est là qui opère en vous à la fois le vouloir et l'opération même, au profit de ses bienveillants desseins. Agissez en tout sans murmures ni contestations, afin de vous rendre irréprochables et purs, enfants de Dieu sans tache au sein d'une génération dévoyée et pervertie, d'un monde où vous brillez comme des foyers de lumière.” (*Philippiens 2, 13-15*).

“Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. Or nous entendons dire qu'il en est parmi vous qui mènent une vie désordonnée, ne travaillant pas du tout mais se mêlant de tout. Ceux-là, nous les invitons et engageons dans le Seigneur Jésus Christ à travailler dans le calme et à manger le pain qu'ils auront eux-mêmes gagné. Pour vous, frères, ne vous laissez pas de faire le bien...” (*2 Thésaloniens 3, 10b-13*).

## A l'écoute de saint François

Les frères auxquels le Seigneur a fait la grâce de travailler travailleront avec fidélité et dévotion, de telle sorte que, une fois écartée l'oisiveté ennemie de l'âme, ils n'éteignent point en eux l'esprit de prière et de dévotion dont toutes les valeurs temporelles ne doivent être que les servantes. En compensation de leur travail, ils

pourront recevoir ce qui est nécessaire à la vie du corps, pour eux et pour leurs frères, à l'exclusion de la monnaie et de l'argent, et cela humblement, comme il convient à des serviteurs de Dieu et à des disciples de la très sainte pauvreté. (*Deuxième Règle, V*).

Lorsqu'on ne nous aura pas donné le prix de notre travail, recourons à la table du Seigneur en quêtant notre nourriture de porte en porte. (*Testament, 22*).

Moi, je travaillais de mes mains, et je veux travailler; et tous les frères, je veux fermement qu'ils s'emploient à un travail honnête. Ceux qui ne savent point travailler, qu'ils apprennent, non pour le cupide désir d'en recevoir salaire, mais pour le bon exemple et pour chasser l'oisiveté. (*Testament, 20-21*).

De la *Lettre programme* du Ministre général fr. Mauro Jöhri (2 février 2013)

"Notre premier objectif sera la convocation d'un Conseil plénier de l'Ordre (il s'agira du VIII<sup>ème</sup>) qui aura comme thème : « la grâce de travailler » (Rnb, V). Le Conseil plénier devrait avant tout favoriser un dialogue ouvert et constructif autour d'une valeur centrale de notre vie, celle du travail. Certains trouveront peut-être le sujet banal, mais nous sommes convaincus qu'il concerne tous les frères et qu'il est d'une grande actualité. Ce sera le premier Conseil plénier de l'Ordre qui réfléchira sur cet aspect de notre vie. Concrètement, il s'agira de nous interroger sur le travail manuel, sur le travail de l'étude, sur les multiples activités des frères, sur le travail pastoral, mais aussi sur le travail quotidien dans nos maisons. Nous pensons aussi que ce thème devrait être mis en relation avec les différents aspects de notre vie : le travail comme source de subsistance; le travail et la vie fraternelle; le travail et la vie de prière; le travail et le sens de l'appartenance; le travail et la tentation de l'individualisme. Il s'agit là seulement de quelques pistes que nous devrions explorer en abordant le sujet. Le fait de prendre le temps de la réflexion, nous permettra d'attirer l'attention de l'Ordre sur un des aspects vitaux de notre vie fraternelle. Ce sera aussi l'occasion de trouver un nouvel élan commun pour être coresponsables dans la manière de vivre la pauvreté. Après le temps nécessaire à la préparation suivra la célébration du Conseil plénier de l'Ordre que nous prévoyons pouvoir se dérouler en 2015 en un lieu que nous fixerons en son temps. Bientôt sera envoyée la lettre qui indiquera avec plus de précision les modalités pour préparer la célébration du VIII<sup>ème</sup> Conseil plénier de l'Ordre".

## SOMMAIRE

Introduction

Prémisse

1. Le travail comme expression de notre vie en fraternité
2. Le travail manuel dans notre vie quotidienne
3. La relation avec nos employés
4. Travail et/ou activisme
5. Proximité avec les pauvres
6. Travail - la source de notre subsistance
7. Conclusion

Appendice

## INTRODUCTION

Dans la lettre programmatique du sexennat 2012–2018 le Ministre général et son Conseil, nous faisaient part de leur volonté de convoquer un CPO (le VIII<sup>e</sup>) ayant pour thème “La grâce de travailler”.

Dans la lettre suivante, qui annonçait la tenue du VIII CPO (1 novembre 2013)<sup>1</sup>, un groupe de travail était constitué afin de préparer ce CPO.

La Commission s'est retrouvée trois fois à Rome pendant quelques jours, pour élaborer un questionnaire à envoyer à tous les frères de l'Ordre, et pour résumer ensuite les réponses reçues afin d'élaborer un *Instrumentum laboris* pour les participants au CPO.

Le texte que nous présentons, est plus qu'un simple document, il s'agit d'une synthèse des réponses qui nous sont parvenues. Nous avons voulu laisser parler les frères, à partir de leurs impressions et de leurs expériences. Les provocations, sont nombreuses et très diverses, elles ont bien souvent besoin d'être étudiées et contextualisées, mais nous croyons qu'elles sont plus immédiates et incarnées dans les milieux dans lesquelles nous vivons.

Dans le texte on peut entrevoir, une certaine continuité avec les textes des autres CPO, surtout les deux derniers qui traitaient la minorité et la pauvreté. En effet, un travail générant ou manifestant un pouvoir, un travail lié à la simple recherche du gain, est inconcevable pour un franciscain qui est appelé à être mineur et soumis à tous, à s'employer à un travail honnête comme l'entendait saint François.

Si le travail est une grâce, rendons grâce au Seigneur pour les tâches qu'il nous confie, et cet instrument nous aide aussi à nous mettre au travail.

Rome, le 21 avril 2015  
*Mémoire de St Conrad de Parzham*

---

<sup>1</sup> La lettre du Ministre général fr. Mauro Jöhri est publiée en appendice.

## PREMISSE

*L'Évangile nous présente Jésus comme étant "le fils du charpentier" (Mt 13,55). Lui même travaille dur dans la vigne du Père, qui travaille aussi.*

*François, mû par l'Esprit Saint contemplant l'humble vie de Jésus, de sa Mère et des Apôtres, travailla intensément de ses mains avec, pour et comme les pauvres et les derniers.*

*Nous aussi, comme frères mineurs capucins, nous sommes appelés à travailler avec le même esprit créatif, principalement dans le cadre de la vie communautaire, pour rétablir en nous et dans **le monde la beauté originelle de l'œuvre de Dieu, en sauvegardant l'esprit de service, sans céder à la tentation de l'intérêt, du prestige, de la commodité et du succès.***

*Le travail est non seulement une source de subsistance, mais il est la participation active à **l'œuvre créatrice de Dieu**. En tant que "créateur - créé" l'homme est appelé au respect profond et à la protection de la création, répondant ainsi à sa vocation première de collaborateur de Dieu.*

*Conscients de cette dignité, nous croyons que pour nous frères mineurs capucins, toute sorte de travail, peut devenir chemin de sainteté, source de joie et de liberté intérieure. C'est à travers lui que l'homme peut atteindre l'harmonie entre le corps et l'esprit, en vivant dans la louange et l'action de grâce pour les biens reçus.*

### 1. LE TRAVAIL COMME EXPRESSION DE NOTRE VIE EN FRATERNITE

*Il n'est parmi nous, aucun frère qui soit une île perdue au milieu de l'océan. Pour cette raison notre travail est appelé à être une expression de la vie fraternelle. Chacun de nous a reçu de nombreux dons de Dieu qui ne sont autres que les talents de l'Évangile. Chaque fois qu'un frère partage avec les autres le don reçu, il témoigne de la force attractive de la fraternité évangélique composée de personnes qui, s'accueillant mutuellement, deviennent capables de se mettre au service de tous, en particulier des plus pauvres.*

*Tout travail effectué pour la fraternité ou en son nom devient un signe d'appartenance et témoigne en même temps de la présence vivante du Seigneur qui nous appelle à accepter et à vivre le don de la communion fraternelle.*

*Quand un frère désire vivre la grâce d'un travail particulier, qu'il le soumette volontiers au discernement de la fraternité locale ou du Ministre, qui ont pour mission de vérifier que l'activité proposée puisse s'insérer dans la mission de la Fraternité elle-même. Ainsi, la fraternité devient la gardienne des dons de chaque frère. Le projet de vie et d'activités de la fraternité ne doit pas être rigide, mais il doit accueillir et valoriser les instances et les propositions de chaque frère. Il est pour cela nécessaire que soient pris en compte les critères contenus dans nos Constitutions.*

*Les programmes de vie et d'activités sont sujets à vérification et évaluation périodique. Quand la proposition d'un frère, pour différentes raisons, ne pourrait être acceptée dans le programme de la fraternité, il acceptera de remplir, en esprit d'obéissance, la mission qui lui est assignée par son Ministre.*

## Nos Constitutions ...

... nous parlent de la nécessité d'une planification qui tienne compte des besoins pastoraux de l'Eglise locale, des besoins et des capacités des frères.

148,1. *Disposons- nous de tout cœur à tout genre d'apostolat, et même à prendre des initiatives, selon l'inspiration du Seigneur. Menons des actions coordonnées et accomplies comme expressions de toute la fraternité en obéissance à l'autorité compétente.*

148,3. ***C'est au chapitre provincial d'adapter nos activités apostoliques aux exigences des temps. Mais toujours dans le respect de notre caractère franciscain et capucin. Il revient au ministre provincial avec le consentement de son Conseil de coordonner les forces apostoliques dans la province.***

148,4. *Le gardien prend l'avis du chapitre local pour les affaires de quelque importance. Il répartit les travaux en tenant compte des aptitudes de chacun et des nécessités de l'Eglise. Il agira en collaboration étroite avec l'organisation pastorale établie par la hiérarchie ecclésiastique.*

148,5. *Pour le bien de l'Eglise et selon les besoins, les circonscriptions collaboreront volontiers entre elles aux œuvres et initiatives apostoliques à conduire avec sagesse. Animés par le sens de la communion ecclésiale coopérons fraternellement aussi avec les divers instituts de vie consacrée, surtout franciscains.*

Nos Constitutions nous proposent un idéal élevé: une communion forte à réaliser dans toutes nos activités. Elles doivent être une expression de notre vie fraternelle. Il s'agit de mettre en œuvre et de planifier nos activités. Il faut s'asseoir autour d'une table pour dialoguer, communiquer, discerner et enfin, décider.

De temps en temps, régulièrement, il nous faut nous retrouver, vérifier nos objectifs et les changements qui nous interpellent. Tout prend un caractère dynamique et engageant. Les réponses au questionnaire envoyé aux différentes Circonscriptions de l'Ordre manifestent clairement qu'il y a un obstacle sérieux sur le chemin de la vérification; il s'agit de l'«individualisme».

Voyons ce que nous disent à ce sujet les frères à travers le monde!

Environ  $\frac{3}{4}$  des fraternités, c'est à dire 77,3% de celles qui ont répondu à notre questionnaire, affirment avoir un *Projet de vie et d'activités* (PVA). Or, les réponses provenant des différentes Circonscriptions auraient dues être totalement affirmatives ou négatives s'agissant d'un PVA provincial/custodial. Mais cela ne se vérifie pas toujours. Apparemment, tous les frères ne savent pas s'il existe ou pas un PVA. Ainsi, nous interroger sur la façon dont se fait la coordination des énergies et des engagements pastoraux, au niveau de la Circonscription ou au niveau local, est un véritable défi.

Une réponse encourageante vient du fait, comme cela apparaît d'après les réponses au questionnaire, que la grande majorité des fraternités 95%, est disposée à discerner, et éventuellement adapter les initiatives (travail et ministère) proposées par chaque frère.

Nous raisonnons jusqu'à présent sur le plan des principes et des idéaux qui nous sont utiles et marquent nos vies. Mais il nous faut regarder d'un peu plus près, avec une saine autocritique, la réalité même de notre vie quotidienne. Nous nous sommes posés deux questions: Quels sont les éléments qui alimentent l'individualisme dans nos fraternités (*facteurs internes*) et quels *facteurs externes* contribuent à notre individualisme?

Voyons d'abord ce qui nous conditionne le plus au sein de nos fraternités, par quelle porte entre l'individualisme, où nous trébuchons le plus souvent sur le chemin vers notre idéal: "Le travail de chaque frère est à porter au compte de la fraternité et il en manifeste l'unité." (*Const. 79,3*). Nous pouvons diviser en deux catégories les éléments qui alimentent l'individualisme dans nos fraternités: ceux occasionnés par un frère et ceux qui sont liés à l'action ou à l'inaction de la fraternité locale.

Venons d'abord aux éléments occasionnés par un frère, tels que nous pouvons les déduire des réponses à notre questionnaire: immaturité affective et spirituelle, vie isolée, indifférence et autosuffisance avec de rares moments en commun; peu de sens d'appartenance et vie spirituelle et de prière faible ou négligée; personnalité particulièrement individualiste et narcissique cherchant à être reconnue et considérée; avide de protagonisme et de compétitivité; préférence pour des projets personnels qui lient le **cœur**, en développant l'habitude à gérer les activités en fonction des capacités, des charismes et des critères propres.

Par conséquent, les engagements personnels prennent le pas sur ceux de la communauté; par l'inamovibilité, qui n'est pas seulement physique, mais qui est liée au genre de ministère (certains services, requièrent en effet une spécialisation ou sont confiés par le diocèse par exemple) ce qui fait que la confrontation et le discernement de la fraternité est mal supporté, l'autonomie économique est exigée ainsi que l'utilisation de véhicules personnels et celle excessive des médias sociaux.

Peut-être pourrait-on objecter: "Nous savons déjà tout ça, et plus encore!". Il ne s'agit pas de connaître ou non les comportements émergés et énumérés. Le véritable problème est celui de *reconnaître*, ou mieux encore, *de se reconnaître* imprégné d'un certain type d'individualisme.

Voyons donc maintenant comment ces aspects de l'individualisme et d'autres encore conditionnent la vie de la fraternité locale ou y sont tolérés et supportés. L'absence d'un projet pastoral pour chaque fraternité est ressentie, ainsi que le manque de transparence, d'animation et de communication, de dialogue, de confiance au sein de la fraternité par exemple dans la relation des frères entre eux et avec le gardien.

Les Chapitres locaux sont trop souvent formels pour oser une confrontation et un discernement communautaire. Parfois le gardien est trop complaisant et parfois le nombre réduit de frères, souvent âgés, ainsi que la multiplicité des engagements pris ne permettent pas de considérer ce service comme expression et mandat de la fraternité. Forcés à l'activisme, la chute dans l'individualisme est facile. Et cela s'accroît lorsque la fraternité laisse faire et tend à être trop ouverte aux initiatives privées de chacun, à l'excessive autonomie accordée. Comment briser ce cercle vicieux?

Il y a ensuite l'élément formation, initiale et permanente: nous ne sommes pas suffisamment formés et habitués à travailler en groupe. A cause du manque de vie de prière communautaire, d'écoute de la Parole et confrontation communautaire, le faire est plus apprécié que l'être.

Ces deux aspects, individuel et communautaire, qui engendrent et alimentent l'individualisme ne peuvent être distingués que méthodologiquement. Dans la vie concrète, ils forment un seul tissu. Toujours à laver, parfois à rapiécer ... pour suivre l'idéal des Constitutions:

*79,2. Chacun doit donc faire fructifier les talents reçus de Dieu et, selon son âge et sa santé, y engager sans réserve et avec joie ses forces pour le bien de la fraternité et par solidarité à l'égard des pauvres, avec lesquels il doit partager volontiers le fruit de son travail.*

*79,3. Le travail de chaque frère est à porter au compte de la fraternité et il en manifeste l'unité. C'est pourquoi, les frères s'engageront après un discernement communautaire adéquat, avec la grâce de l'obéissance de telle sorte que le frère est comme envoyé par sa fraternité*

En voulant élargir l'horizon et en observant le monde qui nous entoure, pour avoir un aperçu des facteurs externes qui contribuent à notre individualisme, une surprise nous attend. Il est intéressant de constater que la plupart des réponses reçues tentent de mettre sous le même dénominateur commun des facteurs extérieurs, les choses et les choix qui touchent directement les frères eux-mêmes.

Cette catégorie comprend la priorité des activités extérieures, les gratifications faciles pour le travail accompli, l'autonomie dans la gestion des engagements et de l'autogestion de la vie (économie); le droit à l'autoréalisation par une permanence prolongée sur un territoire et l'attachement à certains services; plus de liens avec les personnes extérieures (amis, bienfaiteurs, famille) qu'avec les frères, retenant plus importants les besoins des groupes (mouvements) que la propre fraternité; l'utilisation inappropriée des moyens de communication, qui permettent une autonomie et une vie parallèle, individualiste, qui est due aussi à l'utilisation des véhicules personnels.

Selon les indications apportées par les réponses au questionnaire, les éléments externes qui contribuent objectivement à l'individualisme sont très peu nombreux: la mentalité consumériste, sécularisée et individualiste qui est propre à certaines cultures, l'absence d'activités à réaliser en groupe, certaines activités qui nécessitent des spécialisations spécifiques, les grandes distances qui séparent la fraternité et le lieu du ministère, de nombreuses demandes d'activités pastorales à certains endroits.

La véritable difficulté ne vient donc pas du monde, mais de la relation personnelle que l'on établit avec le monde et avec les frères!

Relisons donc quelques brèves citations de nos Constitutions pour ne pas oublier notre idéal:

81,4. *Afin de rendre la grâce du travail plus fructueuse pour nous-mêmes et pour les autres, sauvegardons, dans nos diverses activités, notre forme de vie communautaire. Restons prêts à nous entraider et à progresser ensemble dans la conversion du cœur.*

84,2. *Les frères se souviendront de l'exhortation de saint François de n'accepter que des activités qui permettent de témoigner de notre vocation à servir, de notre condition de mineurs soumis à tous, et de se refuser toute recherche de prestige et de pouvoir.*

Le CPO sera appelé à approfondir un des aspects significatifs de notre vocation à savoir, la promotion d'un monde plus fraternel, et cela se vérifiera aussi par notre travail pastoral ainsi que par tout autre genre d'activités.

Concrètement, cela signifie favoriser partout le travail d'équipe, la collaboration, la mise en valeur des multiples talents que Dieu a donné à chacun. Il s'agit d'un aspect qui doit être cultivé et développé dès les premières années de formation initiale et qui doit être vérifié, de temps à autre, au Chapitre locale ou provincial.

Il ne s'agit pas seulement de travailler ensemble, mais de promouvoir des initiatives visant à encourager la coopération à tous les niveaux.

## 2. LE TRAVAIL MANUEL DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE

*Après sa conversion frère François commença à travailler de ses propres mains (cf. Testament, 20). En tant que frères mineurs capucins, nous ne pouvons pas nous permettre d'être servis, mais nous voulons travailler comme tous les pauvres, en gagnant notre pain quotidien. Pour cela même, là où le travail pastoral ou le ministère, occupe un grand espace dans notre journée, nous voulons conserver la grâce de travailler de nos mains en nous servant les uns les autres.*

*Nous savons bien que le travail domestique, partagé par tous dans la fraternité, nous rend égaux et renforce l'amour fraternel. De plus, le travail manuel, qui porte en soi la grâce de nous sentir et d'être vraiment solidaire avec les personnes marginales, les petits et les derniers, constitue un témoignage efficace pour le monde. Les services domestiques et le travail manuel pour l'entretien de nos maisons doivent être insérés dans les programmes de la formation initiale comme élément qui éduque au service et au partage, favorisant chez nos jeunes la prise de conscience que la vie se réalise seulement si elle est donnée.*

### Notre réalité

Le travail manuel nous met en contact concret avec notre réalité. À travers un travail concret – et le travail manuel est concret, car il touche réellement notre vie – l'homme lui-même devient plus réaliste, plus sobre, plus mûr. Toute activité humaine a comme conséquence la transformation. Le sens primordial du travail de l'homme n'est pas le perfectionnement du monde qui l'entoure. Le sens véritable du travail appelle surtout la

croissance et le développement personnel. À travers le travail concret, en effet, l'homme mûri, grandit et se développe.

A juste titre, le chapitre V de nos Constitutions, qui parle de notre façon de travailler, **affirme en ouverture que l'homme, participant “ à l'œuvre de la création par le travail. Ce faisant, l'homme s'accorde au dessein éternel de Dieu, parvient à maturité, soutient son prochain et coopère au bien dans la société” (78,1).**

Nous nous sommes interrogé sur les caractéristiques du travail manuel qui sont les plus présentes dans notre vie, c'est-à-dire comment nous marque-t-il et nous fait-il grandir. En résumant les réponses au questionnaire, nous avons isolé sept points que nous énumérons dans une sorte de classification, qui montre que le travail:

1. accroît le sens d'appartenance et renforce la responsabilité;
2. aide à vivre la pauvreté de façon concrète;
3. développe les dons de chacun et prépare pour le service/ministère;
4. consent de vivre avec les gens simples, en nous salissant les mains;
5. fait sentir le devoir de gagner le pain quotidien;
6. aide à réfléchir sur sa propre vocation;
7. aide à découvrir la valeur des choses essentielles.

C'est ainsi que les frères de l'Ordre perçoivent les effets bienfaisants du travail manuel qui favorise leur croissance, en mettant à la première place le sens d'appartenance suivie de la pauvreté concrète et l'opportunité de développer ses propres dons.

Passons ensuite à la prise en charge de la formation initiale des frères. Parmi les valeurs les plus importantes que pourraient éveiller en eux le travail manuel, nous remarquons la “classification” des bienfaits qui proviennent du travail manuel qui est pratiquement identique à la précédente. L'ordre d'importance ne change que dans un cas: le développement des dons personnels au service de la préparation ministère (3) cède la place à la proximité des gens du peuple, en se salissant les mains par le travail manuel (4).

**“Le futur de l'Ordre dépend de la formation”, répétait souvent** notre frère Lazzaro Iriarte (1913-1997). Il nous faut alors réfléchir sérieusement sur la grâce de travailler de nos propres mains comme moyen de formation indispensable pour les nouvelles générations de frères qui sont appelés à donner leur vie au Christ, à l'église et aux frères.

## Comparaison avec les Constitutions

En ce qui concerne le rôle du travail dans la formation initiale des jeunes frères nos Constitutions sont très claires:

*37,6. On veillera en particulier à ce que la formation **au travail et à l'apostolat** conduise au véritable esprit de service, en cohérence avec la consécration religieuse, en accord avec l'initiation reçue et en sauvegarde du primat de la vie fraternelle.*

Afin d'éviter l'anomalie toujours possible de décharger le travail manuel et domestique sur les jeunes frères en formation (habitude et mentalité qui, malheureusement, dominant parfois, spécialement là où il y a de nombreux jeunes en formation initiale), les Constitutions nous rappellent clairement que chacun de nous doit prendre part aux travaux domestiques, comme partie intégrante de notre vie. En effet, on enseigne bien plus par l'exemple que par les paroles.

83,1. *Notre vie de pauvreté et de minorité réclame de chacun, s'il le peut, une collaboration aux tâches domestiques en esprit de communion fraternelle. Une telle participation favorise la dépendance mutuelle, l'aide réciproque et donne visibilité et crédibilité à la vie en fraternité.*

83,2. *Le travail d'un frère ne l'exempte point du souci de la maison et des services quotidiens de la fraternité; assumons-les donc comme partie intégrante de notre vie.*

En concluant cette partie, il nous faut dire qu'il y aura toujours une certaine tension entre le travail que l'on effectue volontiers, et qui permet de donner le meilleur de soi-même, et le travail monotone et répétitif, comme peut être parfois le travail domestique. Tout comme il y aura toujours tension entre le travail effectué par un frère et celui qui lui est demandé par la fraternité.

**Ce n'est qu'en cultivant l'esprit de service et le choix d'être soumis "à tous les hommes qui sont dans le monde" (FF, 258) à l'imitation du Christ, qu'il sera possible de renoncer à nous-mêmes et de trouver aussi la joie profonde est vrai dans un chemin d'abnégation.**

Il y a des activités qui sont enrichissantes et cela est bon, mais il est aussi possible de courir le risque d'être simplement dominé par la dimension émotionnelle: j'aime ou je n'aime pas et par conséquent d'éliminer de notre horizon mental la dimension du sens de notre vie consacrée. En fin de compte il s'agit d'une dimension de foi.

### 3. LA RELATION AVEC NOS EMPLOYÉS<sup>2</sup>

*En répartissant les responsabilités et en organisant bien notre temps il est possible (sauf pour les frères malades et âgés, ou pour ceux qui ont des exigences particulières) d'organiser les travaux domestiques de façon à avoir toujours moins besoin d'employés. Ainsi, la vie fraternelle se renforce et l'argent économisé peut être alloué à d'autres fins. Le CPO VII (n. 9) invite chaque frère à être mineur et aussi disponible pour les travaux domestiques. Pour cela, nous devons éviter autant que possible, de nous faire servir quand nous pouvons travailler de nos mains. Le travail manuel pour soutenir les nécessités de la fraternité représente un témoignage valide pour ceux qui travaillent pour vivre et qui, toujours plus, ont des difficultés à pourvoir aux nécessités de la vie avec leur salaire et les revenus dérivants de leur travail.*

<sup>2</sup> L'expression "employés" décrit deux façons d'impliquer les laïcs dans notre vie et nos activités: certains travaillent avec nous dans les différentes institutions que nous avons fondées et que nous gérons (par exemple: différentes œuvres sociales, écoles etc.) d'autres au contraire travaillent pour nous dans nos fraternités (par exemple: cuisine, entretien de la maison, etc.). Dans le questionnaire, cette distinction n'a pas été clairement exprimée, ainsi les réponses ne sont pas toujours très claires.

*Quel genre de fraternité voulons-nous : seulement formelle, en nous consacrant complètement à la pastorale et à d'autres ministères ou une fraternité évangélique, dans laquelle le frère sert son frère ? Humblement nous nous demandons : "les pauvres peuvent-ils se permettre des employés ?"*

*Si nous devons recourir aux employés, notre relation avec eux doit être respectueuse et correcte, en ligne avec l'esprit évangélique. De plus, nous devons absolument respecter les lois et les normes sur le travail en vigueur dans les différents pays où notre Ordre présent.*

### Un screening de notre réalité

L'information émergente et prioritaire des réponses qui nous sont parvenues, manifeste que la plupart de nos fraternités, environ 80%, a des employés. Le nombre d'employés par fraternité varie d'un à trois. Quand le nombre d'employés est plus élevé (65 ou même plus de 100, dans certaines Circonscriptions) il est clair qu'il s'agit d'une **œuvre fondée et gérée par les frères**.

Par exemple : comment sommes-nous arrivés à la décision de les embaucher ? De quelle manière est perçue leur présence dans la fraternité ? Sont-ils vraiment nécessaires ? Quel type de contrat a été stipulé avec eux ? Etc.

En analysant les réponses nous arrivons aux conclusions suivantes. Dans la plupart des cas, 95%, la fraternité et/ou le Ministre provincial/Custode ont décidé l'embauche des employés. Ceci représente un fait important et décisif pour d'autres aspects en cause.

Il semble donc que la présence d'employés parmi nous soit réciproquement bien perçue. Il s'agit normalement, d'une présence discrète; seulement dans certaines communautés il est mis en évidence que les employés sont trop présents; dans des cas individuels les employés se considèrent marginalisés. On ne sait pas si ce dernier fait est attribuable aux frères ou aux employés eux-mêmes.

Même pour déterminer si les employés sont vraiment nécessaires, l'autocritique ne semble pas être notre vertu. Plus de 80% des fraternités sont convaincues qu'ils sont nécessaires. Et comment le justifie-t-il ? Les principales raisons invoquées à l'appui de la nécessité sont: l'âge avancé des frères, le travail en cuisine, le soin de l'infirmierie, le grand poids des engagements pastoraux, assurer une bonne gestion de la structure paroissiale conventuelle (par exemple: maisons de retraites spirituelles), une façon de faire travailler les personnes qui en ont besoin. Comme dernier point, en marge de cet argument, il y a le contrat de travail.

85% des fraternités affirment qu'avec les employés, ils ont un contrat stipulé qui respecte pleinement les lois du Pays ; environ 10% affirment le respecter partiellement (seule l'assurance est couverte); les autres ne respectent pas les lois civiles (les employés sont embauchés comme volontaires ou reçoivent ponctuellement leur rémunération en espèces).

En observant cet aspect de notre vie, dans le domaine spécifique de l'utilisation des employés, voici donc deux cas extrêmes. Dans une fraternité de quatre frères, tous absents de la maison pour la plupart de la journée à cause de leurs engagements, se trouve quatre

employés qui suivent la cuisine, l'entretien de la maison et du jardin. Une autre province d'environ 70 frères n'a qu'un seul employé ! Cela veut dire que les frères de cette province ont accueilli sérieusement ce que disent les Constitutions:

*83,4. Ne recourons à l'embauche de collaborateurs externes pour les tâches domestiques que si c'est réellement nécessaire ; ils seront engagés, autant que possible, après l'accord prudent de la fraternité. Qu'ils soient traités avec respect, courtoisie, équité et la législation en vigueur.*

#### 4. TRAVAIL et/ou ACTIVISME

*Dans différentes parties du monde, la société impose des rythmes et des engagements qui pourraient nous faire tomber dans l'activisme. Nous devons absolument faire en sorte que nos journées ne deviennent pas une série d'activités et d'engagements, où il n'y a plus d'espace pour la prière, la vie fraternelle et le repos. Notre façon de travailler ne peut pas sacrifier l'aspect contemplatif et fraternel de notre vocation et cela doit être transmis avec précision et clarté dans toutes les étapes de la formation initiale.*

Ce que disent nos Constitutions:

*38,1. Tous les frères, servant le Seigneur dans la minorité, se souviendront qu'ils doivent désirer par-**dessus tout l'esprit du Seigneur et son action sainte.***

*80,1. Gardons-nous de faire du travail une fin en soi ou d'y apporter l'attachement qui éteint l'esprit de prière et de dévotion que toutes les autres choses doivent servir.*

Malgré ces indications non équivoques un tiers des fraternités qui ont répondu au questionnaire reconnaissent encourir dans l'activisme, à savoir le déséquilibre entre les activités et les engagements d'une part et la vie fraternelle, la prière et le repos d'autre part. Peu de ceux qui sont conscients de l'activisme, se rendent compte du danger d'appauvrissement de notre vie de témoignage: peut-on parler de Dieu, sans parler avec Dieu? Peut-on témoigner la fraternité universelle si l'on ne vit pas intensément au niveau local?

En recueillant les propositions et les expériences concrètes, qui sont contenues dans le questionnaire, afin que chaque frère puisse vivre toujours mieux, en communion avec la fraternité, (fraternité, contemplation, repos) nous obtenons la synthèse suivante:

Le chapitre local est le lieu approprié pour:

- établir un horaire réaliste de la fraternité qui comprend la prière, le travail ministériel, la vie fraternelle;
- accueillir, programmer et distribuer les engagements, en privilégiant ceux qui assurent un témoignage de partage et collaboration fraternelle;
- évaluer l'impact du ministère sur la vie fraternelle et contemplative dans un dialogue ouvert et courageux, faisant également usage de la correction fraternelle.

Ce dernier élément, également prévu dans les Constitutions, ne sera pas toujours possible à vivre dans un dialogue communautaire et pour cela, en respectant la sensibilité de chaque frère, le gardien utilise l'instrument de l'entrevue ou de la vérification personnelle.

En cultivant l'intérêt personnel et communautaire envers le frère qui revient de sa mission, en l'accueillant avec attention, en l'écoutant.

Soigner, approfondir et veiller sur la vie de foi, de prière, en commun et personnelle, lectio divina, partage de la Parole, retraites mensuelles et annuelles.

Même si la mission porte à demeurer hors de la fraternité, se réserver des temps de prière en croyant et en témoignant que la mission dépend principalement de Dieu.

Savoir choisir, décider et communiquer aux fidèles que nous avons besoin de nos espaces et de nos temps afin de pouvoir cultiver nos relations et pour récupérer nos forces physiques et spirituelles. A cet effet, chaque fraternité ait des locaux qui consentent de rester seuls. Il serait bon de promouvoir une journée par semaine exclusivement consacrée à la fraternité.

Le CPO consacrera aussi un espace spécifique au thème du repos, de la récréation et des vacances: les Constitutions, au numéro 86, disent clairement:

*“Reconnaissons l'importance du repos, qui nous aide aussi à vivre la grâce du travail. Les frères auront chaque jour un temps convenable de récréation en commun pour favoriser la convivialité fraternelle et se ressourcer ; et tous pourront bénéficier d'un peu de temps libre à consacrer pour soi. Selon les coutumes et les possibilités des régions, on donnera aux frères une période de vacances, à vivre en conformité à notre état de frères mineurs,”*

Voici, enfin, le résumé synthétique des remèdes pour éviter l'activisme, que nous trouvons dans les Constitutions:

*94,3. Tous les frères, en tant que membres de la même famille, participeront assidument aux actes communautaires de la fraternité, principalement à la prière commune ; ils se réserveront volontiers du temps entre frères, pour coordonner les engagements et encourager le travail en commun.*

## 5. PROXIMITE AVEC LES PAUVRES

*Les Frères Mineurs Capucins depuis les origines, comme résultat d'une vie contemplative intense, ont été proches des pauvres et des marginalisés se mettant à leur service, ce qui leur a valu le surnom de "frères du peuple". Aujourd'hui encore, nous sommes au service des pauvres dans différents contextes: les banlieues, les missions, les soupes populaires, les écoles, les hôpitaux et la pastorale. Nous sommes proches des pauvres et des marginalisés, mais souvent notre état d'esprit et nos styles de vie nous voient à leur service et non pas comme des frères partageant leur sort. Rappelons-nous de ce que disait saint François à ses frères dans la Règle de 1221: “Ils doivent se*

*réjouir quand ils se trouvent parmi des gens de basse condition et méprisés, des pauvres et des infirmes, des malades et des lépreux, et des mendiants des rues.”.*

Que faisons-nous pour le peuple de Dieu au milieu duquel nous vivons?

De nombreuses réponses au questionnaire pourraient être résumées par les sept domaines de travail suivants, avec la dominante pastorale et de service.

Comme premier aspect, le plus récurrent, l'accueil personnel et l'écoute des besoins des personnes qui se présentent à la porterie du couvent. Ceci parle de notre ouverture et donc de la confiance des personnes qui savent que chez les frères, il y a toujours quelqu'un qui m'attend, qui m'accueillera et m'écouterà.

La deuxième place revient à la pastorale paroissiale. Dans certaines régions c'est la seule façon de s'intégrer parmi les gens ordinaires; on trouve de beaux exemples de modèles fraternels de gestion d'une paroisse; malheureusement on rencontre aussi des réalités où elle est ressentie comme une épine dans le tissu de la fraternité locale ou même de l'ensemble de la Circonscription, car elle est la “propriété” et priorité absolue d'un seul frère.

**Les œuvres sociales et** caritatives suivent comme l'un des aspects les plus forts de notre proximité avec les pauvres. Notre *Département international de la justice, paix et intégrité de la création* a déjà recueilli et continue de recueillir des informations sur tout ce que nous faisons comme frères capucins en faveur des pauvres. Dieu merci, nous découvrons un engagement très vaste, concret et varié, dans ce domaine. Tout cela sera présenté, de façon synthétique au cours du CPO VIII.

L'activité didactique et spirituelle dans les écoles aide beaucoup les jeunes à être en mesure de sortir de leur situation difficile en particulier dans le contexte actuel d'urgence éducative. Dans ce secteur, **ainsi que dans le précédent qui concernait les œuvres sociales et caritatives**, il faut investir beaucoup plus dans l'éducation et la formation professionnelle des frères.

**Il y a non seulement besoin de frères qui dirigent des œuvres sociales et des écoles**, mais aussi de frères infirmiers, médecins, enseignants, etc....

L'expression de l'amour par excellence c'est notre proximité avec les malades qui s'exprime dans la pastorale de la santé dans les hôpitaux et cliniques: “ J'étais malade, et vous m'avez visité.” (Mt 25,36)

L'activité missionnaire est très présente. Dans les lieux de longue présence missionnaire elle porte ses fruits, dans les missions récentes elle a besoin de plus d'élan; de nouveaux horizons de mission s'ouvrent même dans les lieux qui ont connu une longue présence des Capucins, d'où partaient autrefois de nombreux missionnaires.

Le dernier aspect, mais non moins important, c'est la pastorale religieuse dans les universités et les autres institutions éducatives.

A ces sept domaines s'ajoutent d'autres activités telles que la pastorale biblique, les exercices spirituels, les moyens de communication sociale (presse écrite, radio, TV, web), pastorale dans les grands sanctuaires, surtout pour les confessions, aumônerie des prisons, l'accompagnement des migrants et immigrés, l'assistance aux mouvements, groupes ecclésiaux et moniales, aide pastorale dans les paroisses ...

Concluant ce bref excursus des différentes formes de notre proximité avec les pauvres, rappelons-nous notre inspiration, exprimée dans les Constitutions:

*149,7. Tous les services rendus à la communauté humaine doivent se fonder sur une vie imprégnée de l'Évangile. Gardons à l'esprit que le monde écoute plus volontiers les témoins que les maîtres. Vivons donc proches des gens au cœur simple, et conduisons-nous en vrais frères mineurs dans notre style de vie comme dans notre conversation.*

## 6. LE TRAVAIL – LA SOURCE DE NOTRE SUBSISTANCE

*A cause des changements de notre société, qui bien souvent évalue toute chose en terme d'argent et de profit, nous pouvons nous aussi, comme frères mineurs, avoir la tentation d'évaluer l'utilité de notre apostolat/ministère et autre travail en termes d'avantages pécuniaires. Celui qui proclame l'Évangile peut accepter d'un cœur reconnaissant les offrandes pour la subsistance de la communauté (cf. 1Cor 9,14; Lc 10,7). Le charisme franciscain nous exhorte à nous mettre à l'œuvre quotidiennement et par tous les moyens pour gagner notre pain quotidien. Ainsi, les frères seront prêts à mettre à profit les talents reçus pour le service qu'ils sont appelés à faire. Nous sommes pauvres et mineurs quand nous ne nous approprions de rien et que nous "restituons" à Dieu par notre service, ce que Lui-même nous a donné. Alors nous pouvons avoir confiance en la bonté et paternité de Dieu qui ne nous laisse jamais manquer sa Providence.*

Cet élément, notre subsistance, de plus en plus réel dans nos vies, nous rapproche-t-il des pauvres?

Nous nous sommes demandé deux choses: réussissons-nous à vivre de notre travail et quels choix concrets avons-nous fait pour conduire une vie plus simple.

Nous devons reconnaître que nous avons trop l'habitude de recevoir à la fois des personnes généreuses et de la solidarité économique internationale de l'Ordre. Et en recevant suffisamment, dans certains cas, nous avons aussi perdu le sens de la proximité avec les pauvres. Le Ministre général dans sa lettre *La grâce de travailler* (1 novembre 2013) dit clairement que ces deux sources économiques sont en train de diminuer rapidement (cf. nn. 3-5).

Voilà le défi qui nous aidera à chercher d'autres solutions et à revenir à une vie simple et sobre?

Dans quelle situation nous trouvons-nous? Environ 70% des fraternités qui ont répondu au questionnaire réussissent à couvrir les dépenses de la vie ordinaire. Pour les dépenses extraordinaires, elles ont recours au fond commun de la Province/Custodie. Parmi les fraternités qui ne parviennent pas à couvrir les dépenses ordinaires, il y a les maisons de formation initiale et les infirmeries provinciales. Il est logique et justifié que la

Circonscription assume ces réalités. Les fraternités d'une même Circonscription doivent être interdépendantes. Mais cela ne doit pas nous empêcher de prendre nos responsabilités, mais nous engager davantage afin de pouvoir servir les autres!

Que faire alors au niveau des fraternités locales pour adopter un style de vie soutenable? Voyons des propositions et des choix concrets qui puissent nous aider à conduire une vie sobre, essentielle. Beaucoup considèrent nécessaire un renouveau concret du partage fraternel, en revalorisant le travail manuel et les services domestiques fait par les frères. Cela aurait au moins deux conséquences immédiates: l'approfondissement du sens d'appartenance et la réduction du personnel employé à notre service.

Le deuxième point concerne la transparence économique fraternelle de laquelle parlait le VI CPO. Certes, de nombreux pas ont été faits dans cette direction; mais il reste beaucoup à faire pour croître dans la confiance et le partage fraternel.

Il faut ensuite choisir concrètement une vie simple, sobre, dans la nourriture, les voyages, à travers le renoncement aux choses inutiles personnellement et communautairement. Tout cela nous rapprochera au moins un peu des pauvres. Nous sommes appelés à vivre avec décision ce que nous nous sommes proposé dans les Constitutions.

*62, 2. La pauvreté demande un style de vie simple et sobre. Réduisons donc au minimum nos exigences matérielles pour vivre seulement du nécessaire, en évitant résolument tout consumérisme.*

*75, 2. La transparence qualifie notre vie personnelle et fraternelle, et elle entretient la confiance, la sincérité et la communion. Elle caractérise aussi notre façon d'administrer les biens à tout niveau et nous engage à rendre compte de ce que nous recevons et dépensons.*

La question du **“Pocket Money”** et de l'argent auquel chacun peut disposer durant les vacances doit être affrontée ici. Il faut insister sur un niveau de vie sobre et simple qui doit aussi trouver son expression adéquate dans des choix de ce genre. Le risque d'entrer dans une mentalité syndicaliste ou de revendication des droits est grande. Dans le Statut de la Circonscription, ces questions doivent être affrontées et clarifiées et elles doivent être le résultat d'un consensus élaboré ensemble dans le cadre d'un Chapitre, ordinaire ou extraordinaire.

Une note particulière sur le travail pastoral en tant que source de subsistance

Les réponses parvenues indiquent que le travail pastoral des frères, dans de nombreuses parties de notre Ordre, demeure une source majeure des ressources économiques pour notre subsistance et pour la solidarité avec les pauvres. Dans certaines zones, il atteint 80% des entrées, il ne semble être insignifiant nulle part. En ce qui concerne les tendances à l'augmentation ou diminution du travail/ministère pastoral, plus de la moitié des réponses, environ 55%, affirment qu'il est constant; environ 40% disent qu'il augmente et seulement 5% soutiennent qu'il diminue. Cela pourrait signifier que

dans différentes parties du monde, dans un avenir proche, nous pourrions encore compter sur le travail / ministère pastoral et sur les ressources économiques qui en émanent.

Malgré les bonnes intentions: “accepter avec humilité et détachement des offrandes spontanées pour l'apostolat effectué”, “être disponibles gratuitement pour servir l'Évangile”, “travailler sans penser à la rémunération car notre travail est pour la gloire de Dieu et il s'agit d'un ministère sacré qui administre la grâce de Dieu ” **etc.**, mais là où la pastorale demeure en premier plan comme source importante des revenus, il nous faudra constamment veiller à ne pas transformer le “service à l'Évangile” avec “se servir de l'Évangile”.

L'autre danger à éviter, c'est la cléricisation de l'Ordre, en cherchant d'engager les frères laïcs dans la pastorale.

*147,2. Le principal apostolat du frère mineur est de vivre au milieu du monde la vie évangélique dans la vérité, la simplicité et la joie.*

#### D'autres professions/types de travaux

Nous devons être sérieusement attentifs aux besoins et aux dons de chaque frère. Outre la pastorale, l'Ordre semble préférer les professions de type socio-culturelles, éducation-formation, santé-médecine, sans exclusion, cependant, les nombreuses activités manuelles et techniques comme jardinier, agriculteur, cuisinier, couturier, mécanicien, électricien, menuisier, maçon, dans le cadre des communications, dans l'administration, comme travailleur en usine, économie et attention à la création.

Ce que le Pape Paul VI disait dans son discours au Chapitre général de 1968 est encore valable: “*Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les fils de saint François ne soient pas présents autant que cela conviendrait parmi les masses laborieuses, en raison de leur vocation au partage du pain gagné par les plus humbles et de leur capacité à semer la joie et l'espoir parmi les épines de la vie! Nous le savons: vous êtes déjà beaucoup engagés, et vous êtes trop peu nombreux si l'on considère les appels qui se multiplient autour de vous; mais ces quelques mots vous assurent combien nous croyons possible et providentielle votre mission dans le monde*”.

#### Concluons avec nos Constitutions:

*81,1. Diverses formes de travail peuvent nous convenir selon la variété des dons particuliers reçus de Dieu et des capacités propres de chacun.*

*81,2. Acceptons les services et les ministères compatibles avec notre vie en Fraternité ou requis par les besoins de l'Église et de la société.*

*81,3. Les activités qui s'accordent le mieux avec notre vie sont celles qui manifestent plus clairement la pauvreté, l'humilité et la fraternité. Ne considérons pas en soi un travail moins estimable qu'un autre.*

*81,5. Et tenons toujours présente à l'esprit notre vocation apostolique pour qu'en toute activité nous soyons devant les hommes témoins du Christ.*

## 7. CONCLUSION

En résumant les réponses au questionnaire, nous pouvons obtenir quelques indications qui ouvrent des pistes pour la réflexion et la discussion. Nombreuses sont celles qui nous avons délibérément laissé comme questions ouvertes car la pluralité de notre Ordre, réparti sur tous les continents, ne nous permet pas de définir des modèles homogènes de travail qui peuvent être une expression du véritable frère capucin

Il est clair cependant, que le travail ne peut pas devenir une fin en soi, mais une occasion de dire ce que nous sommes, convaincus d'appartenir à une fraternité qui se retrouve, dans toute sa diversité, pour la construction du Royaume de Dieu et pour collaborer aux travaux de la création, avec le travail manuel, l'intelligence et les talents de chacun.

Nous sommes bien conscients que le Seigneur nous offre de nombreuses possibilités afin de nous mettre à son service comme ouvriers dans sa vigne, et chacun peut apporter sa contribution, à condition, comme dit saint François, *de ne pas éteindre l'Esprit de prière et de dévotion* (FF, 68).

L'Ordre semble orienté à saisir toutes les occasions de travailler, de la plus humble à la plus prestigieuse, du travail domestique au couvent aux divers engagements dans la pastorale, y compris les secteurs purement manuels.

L'objectif du travail reste, cependant, la construction de la fraternité, en sauvegardant les capacités individuelles de chacun et en nous ouvrant au monde entier. Peut-être s'agit-il du défi le plus difficile et qui nécessite plus d'attention et de réflexion et sur lequel le CPO aura beaucoup à dialoguer.

## APPENDICE

## La grâce de travailler

*Lettre de Frère Mauro Jöhri  
Ministre général des Frères Mineurs Capucins  
pour l'indiction du VIII Conseil Plénier de l'Ordre*

A tous les Frères Mineurs Capucins

Aux sœurs Clarisses capucines

Aux frères de l'O. F.S

**1. Le VIII Conseil Plénier de l'Ordre**

Chers frères,

par la lettre programmatique que je vous ai envoyée le 2 février 2012, je vous annonçai en communion avec les frères Définites, que nous avons décidé de convoquer un Conseil Plénier de l'Ordre qui aura pour thème « la grâce de travailler ». En cette occasion je parlais brièvement des motivations qui sont à l'origine de la convocation de cet événement. A travers cette lettre, je désire vous proposer quelques approfondissements sur le sujet et je le fait en partageant avec vous des situations et des faits qui appartiennent à mon histoire personnelle. Bientôt je remercie le Seigneur pour les 50 ans d'appartenance à l'Ordre des Frères Mineurs Capucins et pendant tout ce temps j'ai assisté à de nombreux changements. J'ai vécu la plus grande partie de ma vie en Europe et il est évident que les yeux à travers lesquels je considère les faits et les événements sont ceux d'un européen. Toutefois je peux affirmer que la connaissance de l'Ordre que j'ai acquise en ces 7 années de service comme Ministre général, confirme que de nombreux changements que l'on peut constater en Europe, à cause du procès de globalisation, sont en train de s'étendre progressivement à tous les continents. De plus, je désire souligner, que le prochain CPO devrait tracer une ligne de continuité avec les deux immédiatement précédents et qui nous ont aidés à réfléchir sur le thème : "Vivre la pauvreté en fraternité" et "Vivre notre vie fraternelle en minorité".

La réflexion sur le travail nous met en relation avec nos sources de subsistance, et le travail que nous effectuons doit garder à l'esprit deux valeurs centrales de notre vie: la fraternité et la minorité. Ces aspects seront approfondis et développés durant la préparation de l'événement qui sera vécu, c'est mon souhait, comme une occasion de dialogue et de formation pour tous.

Chers frères, c'est avec joie et espérance que je convoque le VIII Conseil Plénier de l'Ordre, qui aura pour thème "*la grâce de travail*", à Assise, dans notre couvent du «Christ ressuscité» du 26 octobre au 21 novembre de 2015.

## 2. A l'écoute de Saint François d'Assise

Que les Frères à qui le Seigneur a donné la grâce de travailler, travaillent fidèlement et **dévotement, de telle sorte qu'en bannissant l'oisiveté, ennemie de l'âme, ils n'éteignent point l'esprit** de sainte oraison et de dévotion, auquel les autres choses temporelles **doivent servir. Mais du prix de leur travail, qu'ils reçoivent, pour eux et pour leurs Frères**, les choses nécessaires au corps, excepté deniers ou pécune ; et ce, humblement, comme il convient aux serviteurs de Dieu et aux disciples de la très sainte Pauvreté. (Rnb 5.)

Moi, je travaillais de mes mains, et je veux travailler; et tous les frères, je veux fermement qu'ils s'emploient à un travail honnête. Ceux qui ne savent point travailler, qu'ils apprennent, non pour le cupide désir d'en recevoir salaire, mais pour le bon exemple et pour chasser l'oisiveté. (Test.)

Lorsqu'on ne nous aura pas donné le prix de notre travail, recourons à la table du Seigneur en quêtant notre nourriture de porte en porte. (Test.)

Ces paroles simples et fortes que Saint-François nous a consignées dans la Règle et dans le Testament, ont accompagnées des générations de frères au long des siècles et elles continuent à être une source de réflexion et de saine provocation pour nous aussi. Les paroles du Séraphique Père nous rejoignent en un temps et dans une société où sont en action des changements radicaux en ce qui concerne le travail, avec des conséquences qui nous imposent une vérification sérieuse de notre façon de subvenir à nos besoins. Les procès de globalisation et de sécularisation ont créés une nouvelle façon de concevoir l'homme et ses activités ; à ceci s'ajoute un détachement progressif de l'Eglise et des contenus spirituels, éthiques et sociaux qu'elle annonce. Certainement ces changements ne touchent pas tous les pays du monde avec la même intensité, mais nous devons reconnaître que le changement a des répercussions plutôt vastes et souvent nous pouvons

en mesurer les influences et les conséquences dans la vie religieuse aussi. Ces réflexions, brèves et synthétiques, sont à l'origine de la proposition de vivre un moment de forte réflexion que j'ai appelé *la grâce de travailler*. Dans cette lettre, bien conscient de n'être ni historien, ni sociologue j'essaierai d'approfondir les considérations décrites ci-dessus. J'ai choisi de partager et de raconter ce que moi-même j'ai vécu et observé au cours des années de ma vie de capucin.

### 3. La Pastorale diminue!

A la fin de mon rapport au Chapitre général de 2012, **j'ai souligné**, entre autres que: "Nous capucins, spécialement dans les pays du Sud du monde, nous sommes très engagés dans le domaine pastoral. Il y a des circonscriptions où la plus grande partie des frères est engagée en paroisses. Ça et là, les évêques commencent à nous demander de rendre les paroisses jadis confiées aux frères parce qu'ils disposent maintenant d'un bon nombre de prêtres diocésains. Saisissons cette occasion pour diversifier notre service à l'Église et au peuple de Dieu en nous ouvrant aux nouvelles formes de présence évangélisatrice prêtant une attention spéciale à ces formes qui promeuvent la paix et le dialogue entre groupes et peuples différents." (382)

Cette affirmation semble être contredite par le fait que certains évêques européens et nord-américains demandent la présence de nos frères de nos jeunes circonscriptions riches de vocations pour faire face à la pénurie de prêtres dans leurs diocèses. Je n'ai rien contre le fait que de jeunes Circonscriptions assument de nouvelles fonctions pastorales hors des frontières de leur Pays, mais il me paraît honnête de les mettre en garde contre le phénomène de la sécularisation qui érode de façon significative et rapide la pratique religieuse. Il faut aussi remarquer que la manière dont les gens vivent dans l'hémisphère nord du monde a profondément changé.

L'action pastorale traditionnelle, visant principalement à rejoindre le plus grand nombre de personnes par les sacrements, a subi d'importants changements et chaque milieu culturel et social présente des caractéristiques propres qui imposent des adaptations et des innovations. Les frères des nouvelles circonscriptions qui ne comprennent pas les changements et veulent reproduire l'action pastorale de leur pays d'origine, risquent, tôt ou tard, d'abandonner leur travail pastoral et de rentrer dans leur Circonscription d'origine. De plus, le nombre de personnes qui tacitement ou par déclaration publique renoncent à leur appartenance à l'Église est constant dans les pays qui, jusqu'à il n'y a pas longtemps avait une composante catholique très importante. Je pense particulièrement au nord de l'Europe, mais cela est également vrai pour le Canada de langue française et

d'autres pays encore. Nous sommes bien conscients qu'un gros travail de nouvelle évangélisation est à faire, mais en même temps nous devons prendre acte de la diminution constante de la pastorale et je pense d'une façon toute particulière à la pastorale traditionnelle, pour laquelle nous recevons normalement une offrande. Les possibilités de nouvelles activités pastorales ne manquent pas, mais pour beaucoup d'entre elles, nous ne pouvons attendre aucune récompense.

#### 4. Priez pour nous !

Outre à ce qui est décrit ci-dessus, je pense que les raisons de la crise sont encore plus profondes et elles sont attribuables à certains changements de mentalité qui sont en train de se développer dans notre société. Je désire faire quelques exemples que je prends de mon expérience de frère capucin. Quelques semaines après avoir reçu l'habit capucin au **noviciat d'Arco** di Trento, je fus envoyé avec les autres compagnons de noviciat dans la campagne environnante pour la quête du raisin. Ceci nous permettait de produire un bon **vin à moindre coût. Durant l'année, c'était les frères laïcs** de la fraternité qui sortaient pour **la quête de l'huile, des pommes de terre et bien d'autres choses encore. Un frère se rendait** régulièrement en ville pour la quête du pain. Le grand jardin du couvent nous fournissait abondamment en fruits et légumes. Attention, je ne suis pas en train de raconter des événements qui se sont produits au début des années 1800, mais je parle de 1964, il ya 50 ans!

Une fois rentré en Suisse pour la théologie, au printemps et à l'automne nous suspendions les cours pendant une semaine et tout le monde partait dans les villages environnants pour la quête. Dans ce cas, les gens nous donnaient de l'argent et, à quelques exceptions près, nous étions accueillis très cordialement. Pourquoi les gens étaient-ils généreux avec nous et ne nous claquaient-ils pas la porte au nez? Je crois pouvoir vous dire qu'entre le peuple et les frères, mais aussi envers d'autres religieux, il existait un pacte qui n'était pas écrit, mais qui était respecté fidèlement et efficacement. Je m'explique : **dans le cœur et** dans l'esprit des gens nous, les frères, nous étions perçus comme ceux qui avaient choisi de donner leur vie à Dieu et nous avions un rôle particulier : la prière d'intercession pour toutes les personnes qui par leurs offrandes et leurs dons nous manifestaient la providence du Seigneur. Notre vie de prière et de renoncement accomplissait la partie de dévotion que la plupart des fidèles n'était pas en mesure d'accomplir, **mais qu'ils sentaient** si nécessaire. **D'une façon très concise, le raisonnement** était plus ou moins le suivant: « Vous, frères, priez et menez une vie austère et les fruits de cette vie devant Dieu reviendront également à notre avantage. Vous remplissez la mesure de ce que nous sommes appelés à faire aussi, mais pour de nombreuses raisons nous ne pouvons pas, donc vous avez le

droit de frapper à nos portes et demander une contribution pour votre subsistance. Vous priez aussi pour nous et nous sommes prêts à vous soutenir! » Aux yeux du peuple de Dieu notre présence avait une valeur symbolique forte. Elle avait quelque chose de rassurant et jouait sur la relation de chaque individu avec Dieu. Nous étions considérés comme des hommes *capables* de présenter au Seigneur les personnes et les situations qu'elles vivaient et cette intercession était récompensée avec une grande générosité. Combien de fois avons-nous entendu: «Priez pour moi!» et la personne qui nous disait cela nous mettait de l'argent dans les mains. Beaucoup ont continué à nous faire des offrandes même après que les frères ne sortaient plus pour la quête. Après le milieu des années 60, bien que le niveau de vie tant en Europe et en Amérique du Nord se soit nettement amélioré, les frères capucins en raison de leur style de vie simple et grâce aux efforts déployés pour l'action missionnaire ont toujours bénéficié de l'aide de nombreuses personnes. Il y avait une volonté d'aider, de partager ; on nous faisait confiance, certain que l'offrande serait arrivée à sa destination et aurait servi à quelque chose de bon et d'utile.

## 5. Le changement

Le contexte social religieux et la trame de relations que j'ai décrits jusqu'ici et dans laquelle, j'ai vécu n'existent plus, ou plutôt, nous les retrouvons de façon marginale. Cet accord tacite entre le peuple et les frères s'est progressivement rompu. **Dès lors, il n'était pas rare de nous entendre demander en frappant à certaines portes: "Monsieur, pour quelle organisation ou pour quelle œuvre recueillez-vous des fonds?"** L'affaiblissement de notre relation avec le peuple peut s'expliquer soit en rapport avec le passage du monde paysan au monde industriel puis technologique, soit dans la forte influence que le procès de sécularisation exerce sur notre façon de vivre l'Évangile et la vie religieuse. Une des conséquences de cette mutation est que notre subsistance ne profite plus des sources qui l'alimentaient par le passé. Cette constatation rend urgente la réflexion sur notre travail, afin que nous puissions opérer des choix qui nous aident à regarder vers l'avenir avec la confiance en Celui auquel nous demandons *le pain quotidien*.

Les nouvelles générations de religieux en Europe et ailleurs n'ont pas connu la quête, mais, même indirectement ils ont bénéficié eux aussi de la générosité de la population envers nous et cela grâce à ce pacte que j'ai mentionné plus haut. Nous avons partagé ce que nous avons reçu et aussi le fruit de notre travail parce que conscients d'appartenir à une seule fraternité internationale. Cela a été rendu possible par le fait que les frères ont cherché à vivre pleinement ce qu'affirment nos Constitutions: *“Tout ce que les frères reçoivent pour prix de leur travail revient à la fraternité et doit donc toujours être remis*

*intégralement au supérieur.*” Ainsi, chaque maison donnait le surplus à la Province et celle-ci donnait à son tour à la Curie générale qui veillait à répondre aux besoins des Circonscriptions **qui n’étaient pas** en mesure de subvenir autonomement à leurs besoins.

Au sein de l’Eglise, les capucins appartiennent aux Ordres Mendians, cette dénomination, qui continue à figurer sur les pages de l’Annuaire Pontifical, exprime la disponibilité à l’itinérance, à une vie pauvre et essentielle qui ne nous rend patrons de rien. Comme pauvres, nous sommes appelés à vivre de notre travail bien conscients que même la pastorale subit actuellement un grand changement. L’un des derniers signes du pacte entre nous et les fidèles qui continu d’exister, bien que de façon de toujours plus réduite, est l’offrande que nous recevons pour la célébration des messes; mais même dans ce cas, leur diminution semble inéluctable.

Face à cette évolution, nous ne pouvons pas rester les bras croisés; dans chaque partie du monde, nous sommes appelés à nous demander comment subvenir à nos besoins. Le critère fondamental qui doit guider notre réflexion et que je veux affirmer avec force et clairement dans cette lettre, est le suivant: le travail de chaque frère doit être en harmonie avec le primat de la fraternité. Dans quelle mesure la spécialisation inévitable que cela exigera sera en mesure de préserver ce principe? Quels sont par conséquent les choix que nous sommes appelés à faire et à promouvoir? Et quel genre de vie voulons-nous promouvoir dans un contexte qui a changé?

## 6. Quel genre de fraternité?

Réfléchissons maintenant sur un autre type de transformation qui est en cours au milieu de nous, et qui a un lourd impact sur notre façon de vivre. Je veux parler des personnes que nous avons engagées pour les différents services au sein de la fraternité: qui s’occupe de la cuisine, qui fait le ménage, qui lave et repasse nos vêtements, qui répond au téléphone et ouvre la porte aux hôtes, qui prend soin de nos frères malades. La plupart de ces personnes reçoivent une rémunération pour leurs prestations. J’insiste sur le devoir moral de chaque fraternité envers les employés: il faut agir avec justice et dans le plein respect des lois des différents états en matière de salaire et de couverture sociale. Nous employons des personnes qui nous servent, et il ne s’agit pas là d’un fait sans importance, mais j’ose affirmer que cette pratique a progressivement changé le visage et l’identité de notre fraternité. La présence de personnel rémunéré nous a permis d’être libres pour la pastorale, elle nous a dispensé d’accomplir les travaux que nous considérons être peu ou nullement gratifiants, comme les travaux domestiques. Bien souvent, cette présence de personnel rémunéré nous a permis de repousser longtemps la fermeture de certaines

maisons, en restant sur place avec un très petit nombre de frères. Ces considérations mettent en évidence la vie fraternelle conçue et structurée principalement en fonction de la pastorale. **Nos maisons risquent de ressembler davantage à des presbytères qu'à des couvents de frères qui vivent la minorité et la pauvreté !** Cette façon de concevoir la vie fraternelle a beaucoup affaibli sa valeur symbolique et les conséquences résident dans la facilité avec laquelle on en arrive à des compromis: nous nous dispensons de la prière communautaire, des repas pris en commun, des récréations ou de la célébration des chapitres locaux. Nous avons délégué la plupart du travail manuel à des tiers, et maintenant, en raison de la baisse des revenus, nous sommes obligés de revoir notre pratique et nos choix.

Cher frère nous nous posons une question qui veut permettre une réflexion sur notre vécu personnel et fraternel : sommes-nous disposés à faire de la crise économique, avec toutes les conséquences desquelles nous avons parlé ci-dessus, une opportunité afin de vérifier la qualité de la vie fraternelle que nous entendons vivre ? La réaction que j'observe bien souvent par rapport aux problèmes économiques est celle de nous tirer d'affaire rapidement, en évaluant les situations du seul point de vue technique et économique. Nous sommes appelés à redimensionner et à repenser notre mode de vie. Est-il si impossible d'avoir à assumer et à nous répartir les différentes tâches liées à la vie fraternelle en proposant fermement cette valeur dès le début de la formation initiale? (Const. 30,3) Sommes-nous prêts à le faire avec grande honnêteté, en voyant cela comme une occasion unique pour vérifier la qualité de nos relations et ainsi expérimenter la beauté et la joie de nous servir les uns les autres ? Il ne s'agit pas seulement de nous réapproprier du travail manuel, mais de nous réapproprier de certaines valeurs originales et vivantes de notre vie fraternelle. Dans le futur nous serons appelés à diversifier de façon significative nos activités et nous devons le faire en privilégiant les principes qui guident la vie fraternelle-évangélique. Est-il impensable que nous puissions vivre comme tant de **frères et sœurs ou tant de familles qui ne peuvent se permettre une domestique ou d'autres employés** et qui pour arriver à la fin du mois doivent maintenir un rythme de vie sobre essentiel? Dans la mesure où chaque frère grandira dans le sens d'appartenance à la fraternité, ceci permettra d'éliminer les comparaisons et les différences qui sont souvent la cause de souffrances et d'incompréhensions: le frère qui exerce un ministère ou une profession bien rémunérés, et celui qui se consacre davantage aux travaux domestiques ou aux activités sociales sans compensation contribuent à part égale au bien de l'unique fraternité. Nous demandons que cette prise de conscience se renforce de plus en plus comme un précieux patrimoine de nos relations.

## 7. La valeur du travail pour chaque frère

Le travail n'a pas seulement une valeur en tant que moyen de subsistance, mais aussi en tant que possibilité offerte à chacun de donner un sens à sa vie, la rendant ainsi pleinement humaine. Nous assistons consternés au drame de ceux qui restent sans emploi pendant longtemps et nous voyons les conséquences négatives que le chômage produit au niveau psychologique, relationnel et familial. Ces situations, parfois dramatiques, nous aident à comprendre pourquoi parler de la *grâce* au sujet du travail à un sens. Chacun de **nous aimerait faire l'expérience d'un travail gratifiant et aussi** créatif que possible. Un type de travail qui permet à l'individu de développer pleinement ses compétences et de se réaliser le mieux possible. Aspiration légitime, mais qui ne peut jamais être séparée des exigences de la vie fraternelle et du service réciproque. Les choix liés à la préparation ministérielle et professionnelle à offrir à chaque frère ne peuvent être adoptés sans tenir compte des exigences du bien commun. Il faut agir en tenant compte à la fois des attitudes de chacun et des nécessités de la fraternité, et particulièrement de celle provinciale. **La mise en œuvre de ce critère peut porter à vivre des moments de tension et quelquefois il faut demander à un frère d'accueillir une proposition qui ne correspond pas à ses attentes.** Merci, frères, pour toutes les fois que vous avez accueilli et que vous accueillerez quelque chose qui *ne vous plait pas* complètement, fondant votre *oui* sur le Conseil évangélique de l'obéissance et le service à la fraternité. Il faut que nous demandions au Seigneur la grâce de rendre concret et visible ce que nous affirmons et que nous prêchons au sujet de l'obéissance, du sacrifice, et de la disponibilité au service jusqu'à donner la vie pour la croissance et la promotion des autres. Accueillir la proposition d'un travail ou d'un service fraternel interpelle la dimension même de notre foi et exige une continuelle éducation à l'oblativité et à la gratuité.

Je désire partager avec vous une situation qui suscite en moi, perplexité et interrogation. Les frères, qui ont eu l'opportunité d'accomplir des études et de les conclure par une licence ou un doctorat, sont nombreux. Malheureusement, je constate qu'un bon nombre d'entre eux ne met pas au service des autres les connaissances acquises, parfois parce qu'ils sont destinés à faire autre chose, d'autres fois parce qu'ils refusent de transmettre ce qu'ils ont reçu. Comment se fait-il **qu'autant de** nos diplômés une fois leurs études terminées désertent complètement les sentiers de la recherche et se contentent de répéter toujours les mêmes choses?

## 8. Capables de dire "merci"

Parfois, j'ai l'impression que parmi nous le sens de la reconnaissance vient à manquer. **Nous ne sommes pas capables de dire "merci"**. Quand je visite les Provinces, il m'arrive de me heurter à une interminable série de revendications: nous voulons plus d'ordinateurs, plus de moyens de transport, et d'autres instruments qui nous font sentir à l'aise et dans l'air du temps. Mais rarement j'ai entendu un mot de gratitude pour tout ce que nous avons et qui, dans la plupart des Circonscriptions, est nettement supérieur ou niveau moyen de vie des gens communs. L'Ordre nous permet de nous consacrer à plein temps à l'étude, en nous libérant du souci de l'argent et des engagements que de nombreux citoyens doivent honorer (taxes, assurances, etc.). Le sens de la reconnaissance se manifesterait en faisant fructifier ce que nous avons acquis durant les études, en travaillant dans l'enseignement et l'animation culturelle. Notre merci est aussi concret quand nous lavons les assiettes ou quand nous nettoyons les toilettes. Mettre en commun les résultats du travail nous permet de vivre dignement, même avec peu et de partager avec d'autres une part de ce que la Providence dépose entre nos mains. Il s'agit là d'une dimension fondamentale de notre vie ; sa réalisation dépend fortement du sens d'appartenance à l'Ordre et à la Fraternité que nous développons au long du chemin de la formation initiale et que nous cultivons avec soin au long de notre existence.

Nos Constitutions permettent *"de placer en banque ou dans des établissements similaires l'argent vraiment nécessaire, et même avec un intérêt modéré, comme le font les gens de condition modeste."* (66,3). Dans l'Ordre, il y a des provinces qui ont loué à des tiers des terrains ou des immeubles de leur propriété et pour lesquels ils reçoivent un revenu régulier. **Circonscriptions de fondation récente s'efforcent de mettre en œuvre des projets d'autosubsistance afin de produire des revenus réguliers.** Jusqu'à quel point, pouvons-nous nous aventurer dans cette voie? La réalisation de projets, en particulier ceux liés à l'exploitation des terres agricoles, s'est avéré extrêmement difficile et loin d'être rentable. Je crois que nous ne pouvons absolument pas nous imaginer de pouvoir nous financer de cette façon seulement. Ce serait contraire **au vœu de pauvreté** et nous nous éloignerions terriblement de ceux-là mêmes que les Constitutions définissent «de modeste condition " (66,3).

Je trouve sensé qu'un revenu modeste de placements ou de bâtiments loués puisse servir au contraire à financer de façon particulière le travail de nos frères engagés dans les **œuvres sociales** au service des pauvres et pour lesquels ils ne reçoivent aucun salaire. Toutefois, même dans ces cas-là l'esprit de charité et de solidarité qui existe entre nous ne devrait pas disparaître; je le synthétise et le consigne à la responsabilité que chacun de nous a devant Dieu et devant les frères: *: j'ai reçu la grâce de travailler et conscient que tout est don, je remets mon salaire, ou l'argent que je reçois comme offrande, à ma fraternité content de*

*soutenir les nécessités de mes frères, et de soutenir l'œuvre de celui qui travaille avec les pauvres et les derniers de la terre.*

### En conclusion

Chers frères, le but de cette lettre est de permettre une réflexion sur notre travail et la grâce qu'il représente. J'ai voulu souligner certaines situations, sans prétendre être exhaustif. Nous allons travailler ensemble dans les différentes étapes qui précéderont, accompagneront et suivront la célébration du Conseil Plénier de l'Ordre et dès maintenant je vous demande votre disponibilité à offrir généreusement votre collaboration. Je tiens particulièrement à souligner que nous sommes à un tournant tant pour ce qui concerne la fraternité, que pour chaque frère, et, pour cela, je veux engager certains frères afin qu'ils préparent une contribution qui puise à l'histoire et à nos sources. Il faut prier, réfléchir, chercher de nouveaux sentiers, et faire des choix innovateurs. Pour cette raison, il est important que l'ensemble de l'Ordre, chacun de vous, accepte de se laisser impliquer dans ce type de réflexion et la communique aux autres.

Pour la préparation du CPO nous avons constitué un groupe de travail chargé d'élaborer ultérieurement ce que j'ai ébauché dans cette lettre et de préparer un outil de réflexion qui sera envoyé à tous les frères. Vos contributions permettront alors aux frères qui se réuniront à Assise pendant un mois, de formuler une série de propositions à envoyer à l'Ordre afin d'orienter concrètement notre chemin.

Les frères qui composent la Commission préparatoire sont:

Fr Stefan Kozuh, Vicaire général, président

Fr. Hugo Mejía Morales (Cons. Gén.), vice-président

Fr. Francisco Lopes (PR Ceara Piauí, Brésil)

Membres: Fr. Giovanni Battista Urso (PR Calabre, Italie)

Fr. Mark Joseph Costello (PR Calvary, Etats Unis)

Fr. Moses Njoroge Mwangi (VG Kenya, Afrique)

Fr. Nithiya Sagayam (PR Tamil Nadu Nord, Inde)

Chers frères **je porte dans mon cœur** l'heureuse certitude que l'Esprit du Seigneur contribue déjà à nous faire faire des choix essentiels, simples et incisifs, et je désire que cette beauté soit racontée et répandue parmi nous. Soutenons-nous ensemble, et souvenons-nous mutuellement que la grâce de Dieu soutiens et accompagne nos vies et notre travail. Chacun de nous, le regard fixé sur le Christ et sur François, fasse sa part.

Je désire que cette lettre arrive entre les mains de chaque frère de l'Ordre, donc je prie les Ministres provinciaux, les Vice-provinciaux, les Custodes et les Délégués à faire en sorte que cela se fasse aussi rapidement que possible. Merci.

Je salue chacun de vous avec toute mon affection fraternelle.

Fr. Mauro Jöhri  
Ministre général

Rome, le 1 novembre 2013